



INTERLIGUE WINDSURF de FOUESNANT

28 et 29 mars 2015



Autorité Organisatrice : 29050 - **Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille**
Epreuve de grade : 4

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV), incluant l'annexe B pour les windsurfs,
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe 2.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les concurrents peuvent être tenus de porter la publicité fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux classes BIC293 et RACEBOARD dans les séries suivantes :

Séries	Conditions d'âge	Jauge
BIC293 OD Minime	Concurrent(e)s né(e)s en 2001,2002 ou 2003	BIC 293 6.8
BIC293 OD Espoir	Concurrents nés en 1999 ou 2000 et concurrentes nées entre 1995 et 2000 inclus	BIC 293 7.8
RACEBOARD 7.8 Open	Concurrent(e)s né(e)s entre 1995 et 2000 inclus	Raceboard 7.8 (RS One, BIC293, Phantom, etc..)
RACEBOARD 8.5	Concurrent(e)s né(e)s entre 1995 et 2000 inclus	Raceboard 8.5
RACEBOARD Open	Concurrent(e)s né(e)s en 1994 ou avant.	Raceboard Open

- 3.2 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter sur place au moment de leur confirmation d'inscription:
- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs,
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- 3.3 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter sur place au moment de leur confirmation d'inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Le montant de l'inscription est de 25€ pour les concurrent(e)s pré-inscrit(e)s au plus tard le 20 mars 2015 et de 35€ pour les concurrent(e)s pré-inscrit(e)s après le 20 mars ou non pré-inscrit(e)s. Ce montant sera à régler sur place à la confirmation de l'inscription par chèque bancaire, carte bancaire ou espèces.

Les pré-inscriptions peuvent être faites à l'aide de la fiche ci-jointe et transmises par courrier à CNFC, 1 chemin de Kersentic, 29170 FOUESNANT ou de préférence directement en ligne sur le site www.sailinfo.fr/silw2015 .

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : Samedi 28 mars 2015 de 10h00 à 13h00.

5.2 Jours de course

Dates	Programme	Classe(s)
Samedi 28 mars	13h00 - Ouverture de l'émargement départ 14h00 - 1 ^{er} signal d'avertissement 14h00 à 18h00 - Parcours ou raid en baie de la Forêt	Toutes
Dimanche 29 mars	9h00 - Ouverture de l'émargement départ 10h00 - 1 ^{er} signal d'avertissement 10h00 à 14h30 - Parcours ou raid en baie de la Forêt ⌚ <i>Attention passage à l'heure d'été dans la nuit de samedi à dimanche = 1 heure de sommeil en moins....</i>	Toutes

5.3 Le dimanche 29 mars, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

L'avis de course et les instructions de course types seront affichées au tableau officiel au plus tard le 28 mars à 10h00. Les annexes aux instructions de course seront à disposition des coureurs à la confirmation des inscriptions. Ceci modifie la RCV 25.1.

7. PARCOURS

Les parcours seront de type TRAPEZE ou RAID. La zone de course se situe dans la baie de la Forêt.

8. CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un concurrent ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les concurrents. Cette restriction s'applique notamment aux téléphones portables.

10. PRIX

Des prix seront distribués pour chacune des séries comportant au moins 5 concurrent(e)s.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le secrétariat du centre nautique au 02.98.56.01.05

E-mail de la régate : silw2015@gmail.com

Site web : www.cnfc.fr/ ou directement www.sailinfo.fr/silw2015

Pour les hébergements, nombreux campings et mobil-homes à proximité.

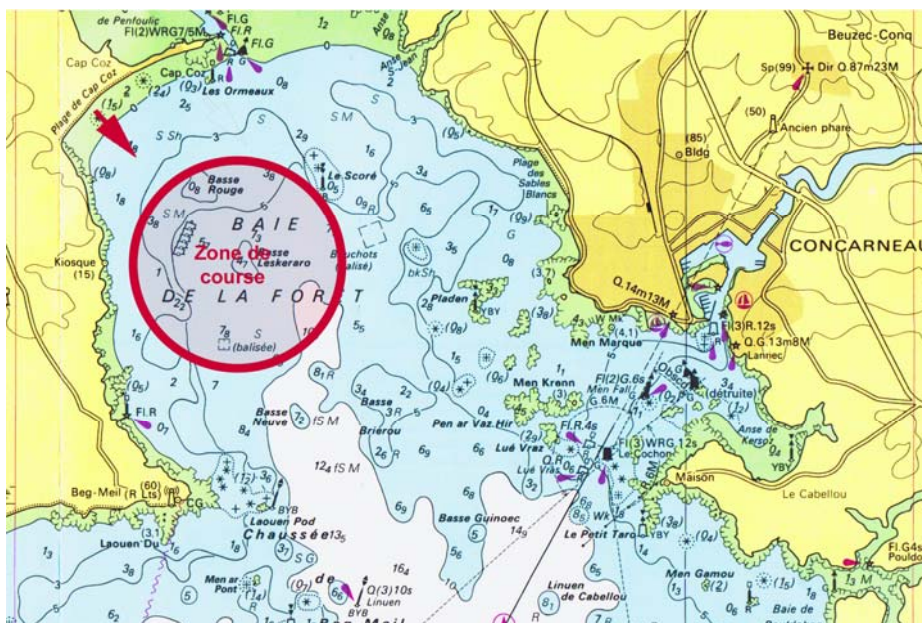
En particulier : Camping LES MIMOSAS (250m du centre nautique),

104 descente du Cap Coz, Fouesnant,

Tél : 02.98.56.55.81 ou 06.18.19.04.60

Site web de l'Office de Tourisme : www.tourisme-fouesnant.fr/

ANNEXE 1 : ZONE DE COURSE



ANNEXE 2 : PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2013-2016 applying to foreign competitors

RRS 64.3

FFVoile Prescription (*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

RRS 67

FFVoile Prescription (*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and will not be dealt by the jury.

RRS 70.5

FFVoile Prescription (*):

In such circumstances, the written approval of the Fédération Française de Voile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 78

FFVoile Prescription (*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat comply with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

RRS 86.3

FFVoile Prescription (*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 88

FFVoile Prescription (*):

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

RRS 91

FFVoile Prescription (*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

APPENDIX R

FFVoile Prescription (*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr



INTERLIGUE WINDSURF
de FOUESNANT
28 et 29 mars 2015



FICHE de PRE-INSCRIPTION

Fiche à faire parvenir au centre nautique avant le 21 mars pour éviter la majoration de 10€

Nom: _____ Prénom : _____

N° licence: _____ Sexe: M / F Année de naissance _____

N° de Club: _____ Nom du Club: _____

Série :	BIC293 OD Minime	<input type="checkbox"/>
	BIC293 OD Espoir	<input type="checkbox"/>
	RACEBOARD 7.8 Open	<input type="checkbox"/>
	RACEBOARD 8.5	<input type="checkbox"/>
	RACEBOARD Open	<input type="checkbox"/>

N° de voile : _____
(? si non connu)

Nous proposons des sacs pique-niques pour le repas de dimanche midi (5€/sac à régler à la confirmation sur place).

Nombre de sac pique-niques souhaités : _____ (0,1,2 ou 3)

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Signature du concurrent : _____

Fiche à adresser à
Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille – 1 Chemin de Kersentic – 29170 FOUESNANT

Vous pouvez aussi (de préférence) vous inscrire en ligne : www.sailinfo.fr/silw2015



**INTERLIGUE WINDSURF
de FOUESNANT**
28 et 29 mars 2015



AUTORISATION PARENTALE
obligatoire pour les concurrents mineurs

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Téléphone(s) :

Père Mère Autre (préciser) :

Ayant la garde de :

N° de licence : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Lui, donne l'autorisation de participer à la régata INTERLIGUE WINDSURF organisée les 28 et 29 mars 2015 par le Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille.

J'autorise également les organisateurs à prendre toutes les dispositions médicales ou hospitalières vis à vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.

J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFVoile ainsi qu'à la possibilité de souscription de garanties complémentaires.

Fait à : le :

Signature :

Rappel des paragraphes 3.2 et 3.3 de l'avis de course :

3.2 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter sur place au moment de leur confirmation d'inscription:
- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs,
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

3.3 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter sur place au moment de leur confirmation d'inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.



**INTERLIGUE WINDSURF
de FOUESNANT**
28 et 29 mars 2015



AVENANT N°1 à l'AVIS de COURSE

Précision importante : Vu avec la Commission technique Windsurf, le week-end du 28 mars n'est pas une période de grade 4 pour les RACEBOARD, contrairement au 293 OD. C'est la raison pour laquelle l'épreuve est gradée en 4 pour les BIC293 OD et en 5A pour les RACEBOARD.

Le paragraphe 3.1 **ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION** de l'avis de course initial est modifié comme suit :

3.1 La régate est ouverte aux classes BIC293 et RACEBOARD dans les séries suivantes :

Séries	Conditions d'âge	Jauge
BIC293 OD Minime	Concurrent(e)s né(e)s en 2001,2002 ou 2003	BIC 293 6.8
BIC293 OD Espoir	Concurrents nés en 1999 ou 2000 et concurrentes nées entre 1995 et 2000 inclus	BIC 293 7.8
RACEBOARD 7.8 Open	Concurrent(e)s né(e)s entre 1995 et 2000 inclus	Raceboard 7.8 (RS One, BIC293, Phantom, etc..)
RACEBOARD 8.5	Concurrent(e)s né(e)s entre 1995 et 2000 inclus	Raceboard 8.5
RACEBOARD Open	Concurrent(e)s né(e)s en 2000 ou avant.	Raceboard Open

Cet avenant est publié sur le site Web de l'épreuve www.sailinfo.fr/silw2015 le 18 mars 2015 à 10h00.